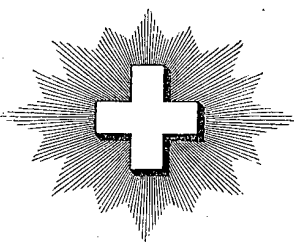


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 5613

9 septembre 1892, 6¹/₄ h., p.

Classe 64

MEYLAN & ROCHAT, à St-IMIER (Jura bernois, Suisse).

Mécanisme perfectionné de chronographe-compteur heures, minutes et secondes avec immobilisateur.

L'invention est représentée dans le dessin ci-joint dans lequel

La fig. 1 est un plan du mécanisme en question sans cadran ;

La fig. 2 est une section dudit et

La fig. 3 représente le cadran correspondant au mécanisme de la fig. 1.

Dans les trois figures les mêmes lettres indiquent les mêmes parties.

A est l'aiguille de chronographe ou aiguille des secondes, qui fait un tour par minute en regard des 300 divisions du grand cadran, dont chacune représente $\frac{1}{5}$ de seconde.

B est l'aiguille des minutes qui fait un tour par demi-heure, marquant les minutes sur les 30 divisions du petit cadran.

C est l'aiguille d'heures qui saute d'une demi-heure à chaque tour complet de l'aiguille *B*.

Telles que les aiguilles sont placées dans la fig. 3 elles marquent donc 1 heure et demie, plus 22 minutes, plus 0 secondes, soit 1 heure 52 minutes.

L'aiguille *A* est fixée sur le chevillot central *a* ajusté à frottement doux dans l'axe creux d'une roue motrice *A*¹ faisant un tour par minute, représentée dans la fig. 2 et non visible dans la fig. 1.

Le mouvement actionnant cette roue pouvant être quelconque et ne faisant pas partie de l'invention revendiquée, n'est pas représenté au dessin.

Sur le chevillot *a* sont fixés, en outre, un cœur de retour à zéro *D* et un doigt *E*.

Ce dernier fait avancer d'une dent, la roue de compteur *F*, qui a 30 dents, à chaque tour de l'aiguille *A* et comme la roue *F* porte l'aiguille *B*, cette dernière avance d'une minute à chaque tour de l'aiguille *A*.

À la roue de compteur *F* sont fixés d'une part un cœur de mise à zéro *H*, et d'autre part un doigt *J*.

L'aiguille des heures *C* est fixée sur le canon d'une roue *G*, libre sur le chevillot *a* ; cette roue a 24 dents et est pourvue d'un ressort-sautoir *g* qui l'empêche de sauter de plus d'une dent à la fois et d'un cœur de retour à zéro *R*.

La roue *F* est bridée par un ressort sautoir *f*.

Le doigt *J* actionne, une fois à chaque tour de la roue de compteur *F*, une dent de la roue des heures *G* et fait sauter d'une demi-heure l'aiguille *C*.

Un grand levier *L* pivoté en *l* et constamment pressé par un ressort *L*¹ dont le bec *l*¹ s'appuie sur la roue à colonnes *M*, sert tout à

la fois de levier d'arrêt ou de mise en marche du chronographe, et de marteau de retour à zéro pour le chronographe et le compteur.

Ce levier porte à son extrémité une petite lame de ressort l^2 qui se prolonge jusqu'à portée du balancier N placé de l'autre côté de la platine. Suivant dans quelle position se trouve le levier L , son ressort l^2 touche ou ne touche pas le pourtour du balancier N .

Ledit levier L a en outre un biseau l^3 destiné à soulever la roue de compteur F , une corne l^4 destinée à frapper sur le cœur H et un bras l^5 destiné à frapper sur le cœur D . Enfin le levier L porte un tenon p qui entraîne un marteau P pivoté en p^1 sur le levier L et destiné à frapper sur le cœur R .

Dans la position représentée au dessin le ressort l^2 ne touche pas le balancier.

Lorsqu'on fait tourner d'une dent la roue à colonne M , le levier L tombe avec son bec l^1 sur le plan incliné m^1 de l'une des colonnes m de la roue M . Son ressort l^2 touche alors le pourtour du balancier N et arrête le mouvement.

Lorsqu'on fait tourner d'une deuxième dent la roue à colonnes M , le bec l^1 du levier L tombe entre deux colonnes m . Pendant cette chute, le ressort l^2 se meut à peu près tangentiellement au pourtour du balancier N et maintient ce dernier bridé. Le biseau l^3 rencontre le dessous de la roue de compteur F qui, disposée convenablement à cet effet et pressée vers la platine par un ressort f^1 , est soulevée de façon à mettre tout à la fois le doigt J hors

d'atteinte de la roue G et la roue F hors d'atteinte du doigt E ; puis, une fois ce déplacement effectué pendant la première partie de ladite chute du levier L , ce dernier tombe avec sa corne l^4 sur le cœur H et avec son bras l^5 sur le cœur D entraînant en outre le marteau P qui va frapper le cœur R , ensorte que les trois aiguilles sont ramenées en même temps sur zéro.

Un verrou S , qui peut être actionné de l'extérieur et qui est guidé par une vis à large tête s , permet d'empêcher le fonctionnement de la bascule T , commandant la rotation de la roue à colonnes M , lorsqu'on pousse ledit verrou dans la position indiquée en ponctué dans la fig. 1. Ce dispositif d'arrêt a pour but d'empêcher l'actionnement involontaire de la bascule T , actionnement qui peut se produire lorsque, au cours d'observation d'une certaine durée, on remet le chronographe en poche.

En réglant convenablement les aiguilles A , B et C on peut utiliser le chronographe-compteur comme montre, lorsqu'on ne s'en sert pas pour des observations.

EN RÉSUMÉ,

Nous revendiquons comme notre invention:

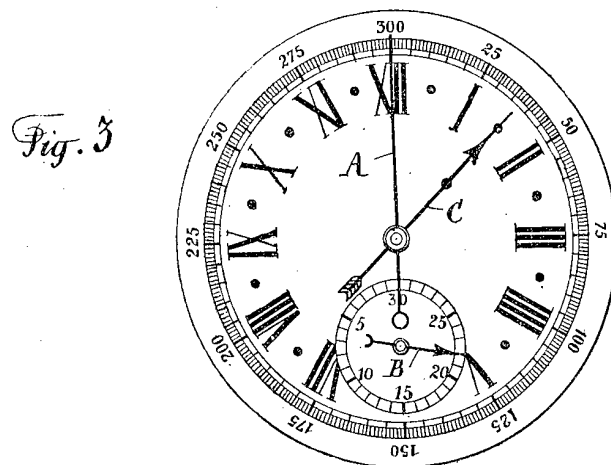
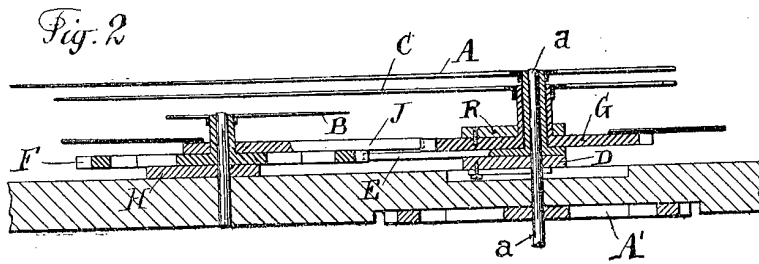
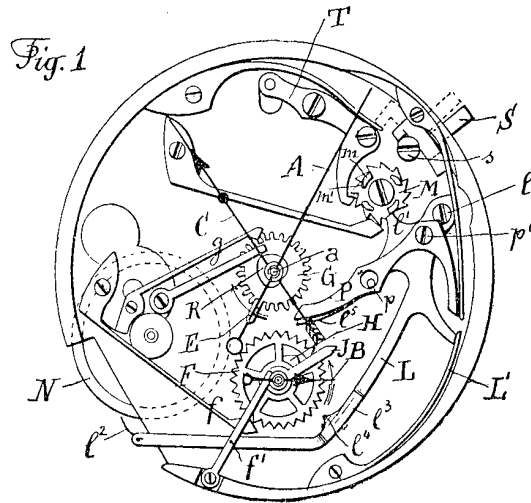
Un mécanisme perfectionné de chronographe-compteur, en substance comme décrit.

MEYLAN & ROCHAT.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.

Meylan & Rochat.
9 septembre 1892.

Brevet N° 5613.
1 feuille.



Meylan & Rochat.
Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.